

Qu'un commissaire spécial soit nommé pour faire enquête sur cette affaire et soit autorisé à étudier les dossiers secrets de l'affaire King.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une telle motion à ce moment-ci requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSOMMATION

LES PRIX DU PÉTROLE—LES CONSÉQUENCES NÉFASTES POUR LES CONSOMMATEURS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur l'Orateur, étant donné que la hausse prévue des prix de l'essence incitera les consommateurs économes à fréquenter les postes d'essence libre-service plutôt que les stations qui offrent un service complet, et que les sociétés pétrolières invoqueront la baisse de leurs ventes comme prétexte pour refuser d'approvisionner les stations-service indépendantes, ce qui leur permettra de resserrer leur emprise sur les prix, je propose, avec l'appui du député d'Ottawa-Centre (M. Evans):

Que la Chambre ordonne au ministre de la Consommation et des Corporations d'instituer immédiatement une enquête sur les effets de cette concentration de pouvoir et de faire un rapport à la Chambre dans les deux semaines.

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRANSPORTS

L'AIDE FINANCIÈRE AUX SERVICES DE TRANSPORT EXPRESS— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité.

Étant donné que la Colombie-Britannique doit négocier une nouvelle formule de financement pour les services de transport express urbain que, d'après le premier ministre (M. Clark), le transport express peut largement contribuer à faire baisser le coût de l'énergie au Canada et que, au cours de la campagne électorale, les conservateurs ont promis de faciliter l'instauration d'un service express, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell):

Questions orales

Que la Chambre somme le ministre des Transports (M. Mazankowski) de fournir de l'aide financière aux régions urbaines, en vue des immobilisations et des frais d'exploitation liés à l'instauration de services de transport express.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut être présentée et mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le président, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

A la lumière de la publication du Livre blanc du gouvernement séparatiste du Québec, il est maintenant encore plus évident qu'advenant un «oui» au référendum le premier ministre Lévesque commencera immédiatement le processus de retrait du Québec de la Fédération canadienne.

[Traduction]

Le premier ministre promettra-t-il à la Chambre de dire à M. Lévesque, si sa question ne traduit pas explicitement son intention de démembrer le pays, qu'au début de l'année prochaine la Chambre étudiera un projet de loi tendant à poser aux Québécois une question claire, honnête et directe?

[Français]

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous n'avons aucune intention de présenter un projet de loi sur la tenue d'un référendum fédéral.

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—ON DEMANDE DE CORRIGER CERTAINS CHIFFRES CONTENUS DANS LE LIVRE BLANC DU QUÉBEC

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Comme le Livre blanc sur la souveraineté-association donne une interprétation caricaturale de l'Histoire du Canada et de la situation des Québécois, et j'en donne un exemple extrait du Livre blanc. On a dit que le Québec n'avait que 12 p. 100 des lignes de chemins de fer canadiennes, alors qu'on oublie de mentionner que 37 p. 100 des salaires payés par le CN et le CP le sont à des citoyens du Québec, qu'est-ce que le premier ministre a l'intention de faire pour corriger cette situation?